

Pour comprendre

Une espèce endémique est une espèce naturellement restreinte à une zone géographique donnée (pays, continent, zone biogéographique, etc.). Cette notion est donc dépendante du territoire considéré. Par exemple, certaines espèces présentes en France métropolitaine peuvent être endémiques d'Europe sans être endémiques sur le territoire national si leur aire de répartition n'est pas principalement restreinte à la France.

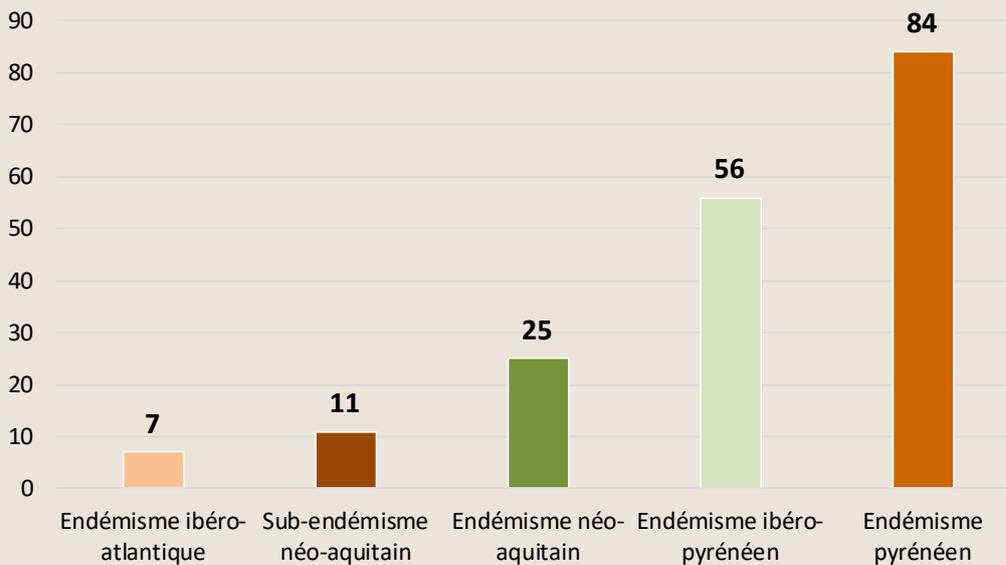
En Nouvelle-Aquitaine, le référentiel espèces mis en œuvre par l'observatoire FAUNA précise plusieurs types d'endémisme pour la région :

- **Endémisme néo-aquitain** : espèce naturellement restreinte à la région Nouvelle-Aquitaine ;
- **Sub-endémisme néo-aquitain** : espèce naturellement restreinte à une zone non intégralement incluse en Nouvelle-Aquitaine, mais dont les principales populations sont présentes en région ;
- **Endémisme pyrénéen** : espèce naturellement restreinte au massif pyrénéen ;
- **Endémisme ibéro-pyrénéen** : espèce naturellement restreinte à tout ou partie du massif pyrénéen et de la péninsule ibérique ;
- **Endémisme ibéro-atlantique** : espèce naturellement restreinte à la péninsule ibérique (Espagne et Portugal) ainsi qu'à la façade atlantique française.

Juin 2023

Repères

Nombre d'espèces animales par type d'endémisme en Nouvelle-Aquitaine



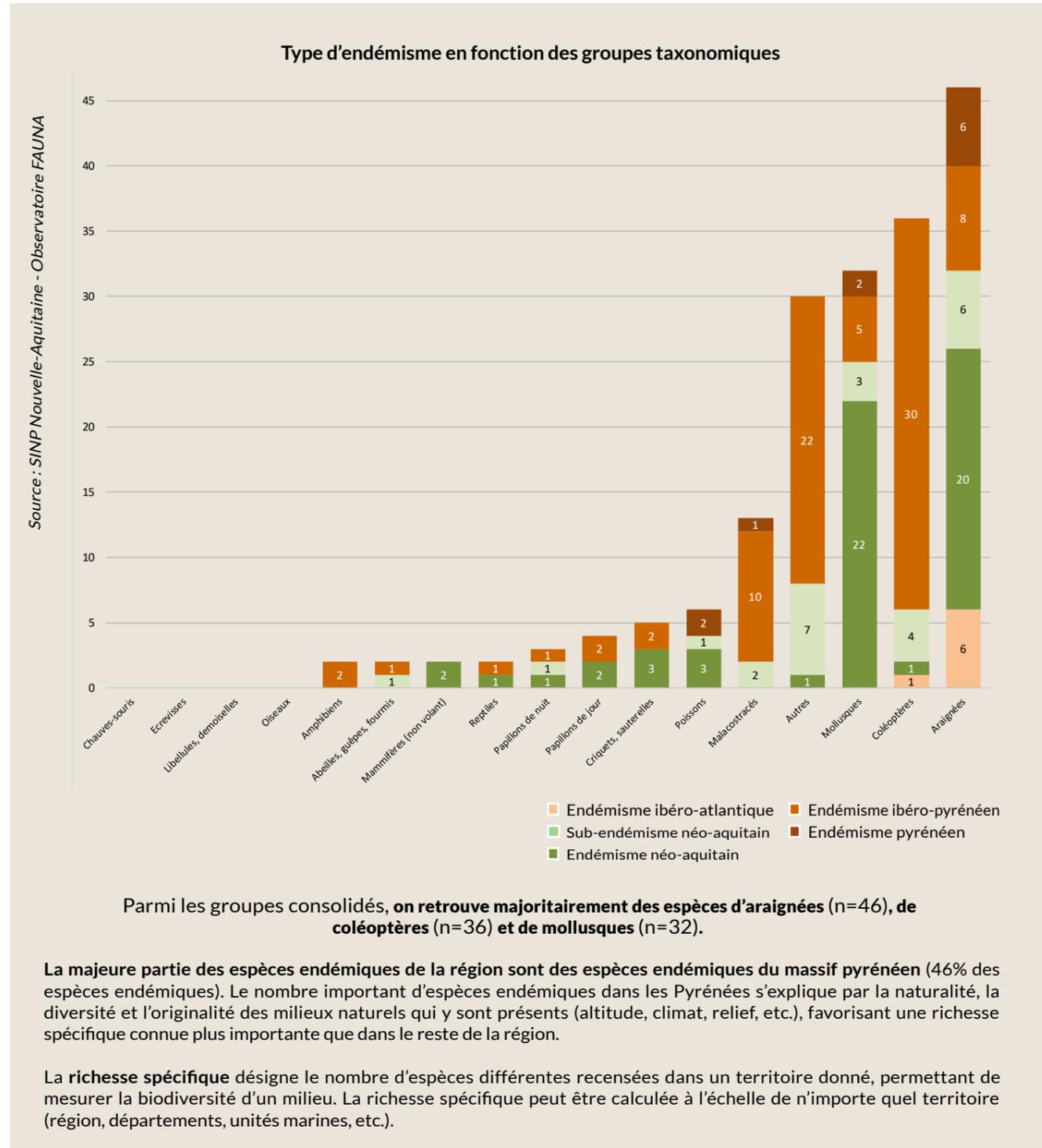
Source : SINP Nouvelle-Aquitaine - Observatoire FAUNA

183 espèces animales endémiques ou sub-endémiques ont été dénombrées en Nouvelle-Aquitaine dont 36 espèces restreintes à la région : endémisme néo-aquitain (25 espèces), sub-endémisme néo-aquitain (11 espèces).

Enjeux

Les espèces endémiques ou sub-endémiques de la région constituent un patrimoine naturel important pour la Nouvelle-Aquitaine puisqu'elles sont exclusivement ou quasi-exclusivement présentes sur son territoire. **Du fait de leur répartition géographique restreinte, les espèces endémiques présentent un risque d'extinction a priori plus important** : elles ne sont connues nulle part ailleurs dans le monde. Ainsi, la disparition d'une espèce endémique d'un territoire conduit à l'extinction de l'espèce. **Les territoires hébergeant ces espèces ont donc une responsabilité très forte, voire exclusive dans leur conservation.**

En savoir plus...



Portraits d'endémiques

Grenouille des Pyrénées (*Rana pyrenaica*)

La Grenouille des Pyrénées est cantonnée à l'ouest des Pyrénées espagnoles et françaises. En France, elle est présente dans des secteurs isolés des départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées. Elle est observée en milieux prairiaux et forestiers de l'étage montagnard, le plus souvent à proximité de torrents, dans lesquels elle se reproduit.

Du fait de sa répartition réduite et de l'isolement de ses petites populations, elle est classée en danger d'extinction. Elle est fortement menacée par l'introduction de poissons (truites) et son maintien demande une protection forte de ses sites de présence.

Brochet aquitain (*Esox aquitanus*)

© F. Lafitte / FD pêche 33



Le Brochet aquitain est une espèce de poisson (actinoptérygien) d'eau douce endémique de Nouvelle-Aquitaine. C'est une espèce cryptique, c'est-à-dire qu'elle est très difficile à déterminer si l'on considère uniquement des critères morphologiques. Elle a d'ailleurs été découverte seulement en 2014 (<https://www.mnhn.fr/fr/un-brochet-en-france-peut-en-cacher-deux-autres>) suite à des analyses génétiques, étant auparavant confondue avec le Brochet commun (*Esox lucius*). Elle se différencie de ce dernier par une robe marbrée, un museau plus court ainsi que par un nombre de vertèbres et d'écaillés sur la ligne latérale moins important.

Le Brochet aquitain dispose d'une aire de répartition très restreinte (bassins de la Charente, de la Garonne, de la Leyre et de l'Adour) et peut s'hybrider avec le Brochet commun, qui a fait l'objet d'opérations de repeuplement depuis les années 1950 et pourrait donc supplanter l'espèce locale dans les cours d'eau où les deux espèces sont présentes. Par ailleurs, d'autres menaces sont communes aux deux espèces : dégradation des zones de frayères, surpêche ou pollution des eaux. Ces facteurs d'extinction pèsent sur le Brochet aquitain, considéré comme menacé au niveau national (<https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/08/liste-rouge-poissons-d-eau-douce-de-france-metropolitaine.pdf>).

Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*)

© David Pérez (DPC), Wikimedia Commons, License cc-by-sa-4.0



Le Desman des Pyrénées est une espèce de petit mammifère endémique des Pyrénées et de la péninsule ibérique. Muni d'une trompe mobile et préhensile, il se nourrit quasiment exclusivement d'invertébrés aquatiques. Il est donc fortement dépendant des milieux aquatiques, son habitat étant constitué de petits et moyens cours d'eau à débit rapide. Il établit généralement son gîte dans des cavités naturelles des berges. L'espèce est considérée comme en danger sur la Liste rouge des mammifères non volants d'Aquitaine (<https://observatoire-fauna.fr/ressources/publications/download/138>), en raison de son aire de répartition restreinte et de la nécessité de disposer d'habitats aquatiques de qualité. La dégradation et l'aménagement des cours d'eau constituent des facteurs d'extinction importants pour cette espèce emblématique du Parc National des Pyrénées.

Épinochette du Poitou (*Pungitius vulgaris*)

L'Épinochette du Poitou est une espèce de poisson d'eau douce sub-endémique de Nouvelle-Aquitaine. Ce poisson est endémique de la Vienne ainsi que de certaines rivières de Nouvelle-Aquitaine, jusque dans l'estuaire de la Garonne. L'espèce est cryptique et n'a été confirmée que récemment par analyses morphologiques et génétiques (<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jzs.12178>). Elle se distingue d'autres espèces d'épinochettes (*P. pungitius* et *P. laevis*) par une tête arrondie et un museau droit ou légèrement convexe, l'absence d'écaillés sur le pédoncule caudal ainsi que la présence de 11 rayons sur les nageoires pectorales. On connaît très peu de choses sur cette espèce en particulier. Elle est considérée comme quasi-menacée sur la Liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine.

Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

- Somme des espèces ayant un statut d'endémisme précisé en région
- Somme des espèces ayant un statut d'endémisme précisé en région, réparti par groupe taxonomique consolidé dans le référentiel espèces FAUNA.

LES DONNÉES

> Sources :

Base de données faune sauvage du SINP Nouvelle-Aquitaine, gérée par l'Observatoire FAUNA.

> **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.

LIMITES DE L'INDICATEUR

• **L'évaluation de l'endémisme des espèces présentes en Nouvelle-Aquitaine n'est pas exhaustive car elle dépend de l'état d'avancement des connaissances en région, à la fois sur les groupes taxonomiques et sur la répartition géographique des espèces.** Les statuts d'endémisme régional du référentiel espèces de Nouvelle-Aquitaine sont consolidés pour 13 groupes taxonomiques : amphibiens, reptiles (dont tortues marines), mammifères terrestres non volants, mammifères marins, chiroptères, oiseaux, poissons, écrevisses, odonates, rhopalocères, orthoptères, araignées, mollusques. Une évaluation des statuts d'endémisme a également été réalisée sur les espèces protégées par la réglementation française, les espèces menacées et les espèces endémiques au niveau national. Cet indicateur reflète donc un nombre minimal d'espèces endémiques.

• **L'amélioration des connaissances taxonomiques** et notamment de la répartition spatiale des espèces **peut conduire à l'évolution de ces statuts.** Par exemple, certaines espèces disposant actuellement d'un statut d'endémisme régional pourraient être découvertes dans d'autres territoires, ce qui modifierait leur statut d'endémisme.

Bibliographie

Observatoire FAUNA (coord), 2022. Méthodologie pour l'élaboration et la diffusion du référentiel espèces de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Version 2.2. Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Pessac, 22 p. Téléchargeable sur : <https://observatoire-fauna.fr/ressources/publications/download/160>

Cette fiche indicateur a été rédigée par l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) et mise en page et illustrée par l'ARB NA.

Contacts ARB NA

 biodiversite@arb-na.fr

 05 49 49 61 00

 biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Contacts FAUNA

contact@fauna.fr 

05 40 00 88 95 

observatoire-fauna.fr 

Les données utilisées pour réaliser cette fiche, sont issues d'un réseau d'acteurs de 440 organismes (au 31/03/2023) contribuant au partage de données d'observation en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) consultable sur <https://observatoire-fauna.fr/contributeurs>.

Action
financée par :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

avec le
soutien de :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

